



Mamoudzou, le 16 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une enquête en ligne pour recenser les dommages causés par le cyclone Chido à Mamoudzou

Suite au passage dévastateur du cyclone Chido qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024, la Ville de Mamoudzou lance une enquête en ligne destinée à recenser les dommages causés sur les habitations de la commune. Cette démarche vise à recueillir des données précises sur l'ampleur des dégâts afin de mieux orienter les actions de reconstruction de la commune.

Une collecte de données essentielle

L'enquête, qui sera accessible à tous les habitants de Mamoudzou, a débuté hier 15 janvier 2025 et se poursuivra jusqu'au 5 février 2025. Elle permet aux résidents de signaler les dégradations subies par leurs habitations, de manière rapide et simple, en renseignant un formulaire en ligne.

- Pour participer, il suffit de flasher le QR code sur l'affiche ou directement en ligne via le lien suivant : <https://ee-eu.kobotoolbox.org/x/6QLWINDq#>

L'enquête est accessible depuis un téléphone portable ou un ordinateur, et il est recommandé de la remplir directement sur le lieu du sinistre pour plus de précision, en veillant à activer la géolocalisation sur votre appareil. En cas d'impossibilité de le faire sur place, il faut veiller à fournir une adresse complète, en tenant compte des récentes révisions d'adressage dans les villages de Kawéni, Mamoudzou centre, Cavani et Mtsapéré.

